



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du vendredi 27 mars 2026

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 15
Présents : 15
Votants : 15

Date de la convocation :
23 mars 2026

Date d'affichage :
23 mars 2026

Présents : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Romane DEPARDAY, Marina DUPUY, Nadia MARDON, Isabelle MICHARD, Nalia MICHOUX Evelyne MILLEREUX, Messieurs Michel CANTENEUR, Laurent GERMAIN, Cyril JOUNEAU, Julien JOURDAINE, Philippe LEVIEUX, Jean-Michel MARTINAT, Benjamin RONDIER.

Secrétaire de séance : Cyril JOUNEAU

DELIBERATION N° 2026-17

Objet : Désignation des délégués au Syndicat mixte de développement du Pays Berry Saint-Amandois

Le Conseil Municipal de la commune de Vallenay,

Vu l'article L5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que chaque commune est représentée dans le comité par un délégué titulaire et un délégué suppléant,
Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la commune auprès du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry Saint-Amandois ;
Considérant, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal a décidé de ne pas procéder au scrutin secret par 15 voix "POUR" ;

Il y a lieu d'élire de nouveaux délégués qui occuperont ces fonctions pour la durée du mandat,

Conformément à la loi, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués de la commune de Vallenay au Syndicat mixte de développement du Pays Berry Saint-Amandois.

Après avoir procédé au vote, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, ont élu et ont été proclamés :

Délégué titulaire :
Madame Marina DUPUY par 15 voix

Délégué suppléant :

Monsieur Laurent GERMAIN par 15 voix

Le Conseil Municipal charge Madame le maire de transmettre cette délibération au Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry Saint-Amandois.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 27 mars 2026

Le secrétaire de séance
Cyril JOUNEAU

Le Maire,
Marina DUPUY

